

Séance extraordinaire du 8 décembre 2014

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi huit décembre 2014 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2015.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2014-12-529

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015
4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017
5. Adoption du règlement 430-2014 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2015
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2015.

Séance extraordinaire du 8 décembre 2014

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015

2014-12-530

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2015, présentant des revenus et dépenses de 5 338 036 \$, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017

2014-12-531

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Adoption du règlement 430-2014 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2015

2014-12-532

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 430-2014 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2015, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Période de questions

Début : 20 h 26

Fin : 20 h 30

7. Clôture de la séance

2014-12-533

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière